



Monsieur l'économiste
Rafael Correa
Président de la République d'Équateur
Quito
Hipolito.lopez@presidencia.gob.ec

Références : RP/SV/CHM
Personne à contacter : Rights@world-psi.org

20 avril 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite vous faire part de ma vive inquiétude face à la peine d'emprisonnement prononcée par un juge pénal à l'encontre du médecin Carlos Figueroa Figueroa, ex-dirigeant de la Fédération médicale équatorienne (*Federación Médica Ecuatoriana*, affilié de la PSI en Equateur), de Cléver Jiménez Cabrera, député du Mouvement d'unité plurinational Pachakutik, de son conseiller, Fernando Villavicencio Valencia, ancien dirigeant syndical dans le secteur pétrolier, après avoir critiqué les actions du gouvernement d'Équateur.

Le recours en cassation a été rejeté par la Salle pénale de la Cour suprême de justice dans le cadre du procès pour propos injurieux que vous avez vous-même intenté, en réponse à la plainte déposée par les prévenus auprès du procureur général en août 2011, requérant l'ouverture d'une enquête sur les faits qui se sont produits à l'hôpital de la police nationale de Quito, le 30 septembre 2010. Ces événements ont engendré des pertes humaines regrettables. En effet, de nombreuses personnes ont trouvé la mort ou ont été blessées, notamment lors de l'intervention des forces militaires déployées dans le but de vous faire sortir de l'hôpital.

Monsieur le Président, la communauté internationale a condamné les actes de violence perpétrés lors de la tentative de coup d'Etat du 30 septembre 2010 en réaction à l'adoption de la loi organique du service public, un événement dont vous avez été personnellement victime, tout comme la population civile et les personnes hospitalisées ce jour-là.

Les syndicats représentant les travailleurs et travailleuses publics ont pour mission principale de défendre la communauté et les services publics qui ont besoin de leur soutien. Dans ce contexte, nous comprenons qu'en tant qu'ancien dirigeant syndical du secteur de la santé au sein d'un Etat constitutionnel de droit et de justice, Carlos Figueroa ait pu agir de la sorte.

Cependant, Carlos Figueroa a été condamné à 6 mois de prison, tandis que Cléver Jiménez Cabrera et Fernando Villavicencio Valencia ont été condamnés à 18 mois. Le bureau du député

Jiménez, son domicile, ainsi que celui de son conseiller Fernando Villavicencio, à Quito, ont fait l'objet de perquisitions : leurs documents, ordinateurs et téléphones portables ont été saisis dans le cadre d'une enquête préliminaire pour « piratage informatique ». Après l'appel interjeté par les défenseurs qui n'a pas été accepté, la sentence a été confirmée et, le 21 mars 2014, leur arrestation a été ordonnée.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a accordé des mesures de protection en faveur de ces personnes, et le gouvernement équatorien refuse de s'y conformer. Ceci n'est pas une manière de construire la démocratie ! Par conséquent, nous demandons que le gouvernement applique les mesures de protection en faveur de Carlos Figueroa, et mettre immédiatement fin à la persécution des militants syndicaux et sociaux, parmi lesquels figure Mary Zamora, ex-présidente du Syndicat national des enseignants (affilié de l'Internationale de l'Éducation).

En outre, nous appelons à l'ouverture d'un dialogue entre les différentes parties afin de pouvoir trouver un dénouement positif permettant de renforcer la démocratie politique, économique et sociale en Equateur.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part,

Sincères salutations,



Rosa PAVANELLI
PSI General Secretary

Cc.:

Gabriela Rivadeniera, Presidenta de la Asamblea Nacional,

gabriela.rivadeniera@asambleanacional.gob.ec

Galo Chiriboga, Fiscal General de la Nación, serranoam@fiscalia.gob.ec

Fernando Cedeño, Presidente del Consejo de Participación Ciudadana y Control Social,

mcedeno@cpccs.gob.ec

Gustavo Jalkh, Presidente del Consejo de la Judicatura, presidenciacj@funcionjudicial.gob.ec

Carlos Ramírez, Presidente de la Corte Nacional de Justicia, jmier@cortenacional.gob.ec

Patricio Pazmiño, Presidente de la Corte Constitucional, nikita.proano@cce.gob.ec

Elsie Monge, Comisión Ecuménica de Derechos Humanos, elsie.monge@cedhu.org

Federación Médica Ecuatoriana, federación11@hotmail.com